

LAINES-AUX-BOIS...

Les infos

04/2023
22

Madame, Monsieur, Chers Laignerans,

Comme de tradition au cours du mois de mars, le Conseil Municipal a débattu les orientations budgétaires de la commune et a voté le budget annuel.

C'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce budget. En 2023, la commune s'attachera de nouveau à contrôler l'évolution des dépenses de fonctionnement et garantir des marges de manœuvres financières futures. La priorité en matière d'investissements reste l'autofinancement et la recherche de cofinancements les plus élevés possibles avec nos partenaires.

Le budget s'articulera autour : - du remboursement de l'emprunt de la salle pluriactivités - du renforcement et enfouissement du réseau de la Rue de la Croix Massey - de la mise en place de leds sur l'éclairage public de cette même rue - de l'achat d'un nouveau radar pédagogique pour renforcer la sécurité dans le village – des frais d'étude pour la rénovation énergétique de la mairie (menuiseries extérieures et isolation) - des frais liés à la révision du Plan Local d'Urbanisme - de la rénovation de la salle pluriactivités (peinture des bois extérieurs : piliers, préaux..) – de l'aménagement de la place des distributeurs.

C'est donc un budget prudent et raisonnable, qui a été voté, et qui préserve le dynamisme du vivre ensemble au sein de notre commune, illustré notamment par les belles réussites des dernières manifestations (chasse aux œufs, carnaval, théâtre...) et par votre présence aux distributeurs. D'ici fin juin, nous aurons l'occasion de vous convier à l'inauguration des distributeurs et à la rencontre de nos producteurs locaux.

Je vous souhaite une très bonne lecture et un excellent printemps à toutes et tous. Profitez de ce temps pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager, le bonheur de découvrir.

Bien amicalement,

Anne-Sophie GAUTHIER



Cérémonie du 8 mai.

Mme Le Maire et les membres du Conseil municipal vous invitent à la cérémonie commémorative du

78^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945,

le lundi 8 mai 2023 à 10 heures

au cimetière de Laines-aux-Bois.

Un verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.



Conseils municipaux...

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 16/01/2023

Présents : Mesdames GAUTHIER Anne-Sophie, JACQUEY Françoise, JUNIOT Virginie, MAURELET Laura, PERRAULT Aurélie, SWARTVAGHER Marine, Messieurs CHATELAIN Edouard, DESCHAMPS Patrick, MICHAUX Jordy et MICHON Sébastien.

Absents et excusés : Messieurs DELATOUR Guillaume (représenté par Mme GAUTHIER Anne Sophie), LASNERET Yves (Non représenté) et PRUNIER Jean-Louis (représenté par Mr CHATELAIN Edouard).

Absent non excusé : Monsieur FAYS Marc.

1. Règlement du cimetière

Afin de répondre aux attentes des usagers, et suite à l'achèvement de l'installation d'un columbarium, le règlement du cimetière a été revu en conséquence. Il est consultable sous le porche à l'entrée du cimetière et sur le site internet de la commune.

2. Convention fixant les conditions d'accueil des enfants de la commune à l'école de St Pouange

La participation demandée par la commune de Saint Pouange passera de 575€ (tarif 2022) à 605€ (2023) par enfant et par année scolaire. 29 enfants sont inscrits pour 2022/2023.

Un montant supplémentaire de 74€ par enfant est par ailleurs demandé par la Commune de St Pouange pour l'année 2022 pour supporter les frais engendrés par la COVID 19.

Par ailleurs, la commune prend aussi en charge une partie des coûts de restauration et de gardes périscolaires afin que les familles de Laines aux Bois puissent bénéficier du même tarif que les familles de St Pouange.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 13/03/2023

Présents : Mesdames GAUTHIER Anne-Sophie, JACQUEY Françoise, JUNIOT Virginie, PERRAULT Aurélie, SWARTVAGHER Marine, Messieurs CHATELAIN Edouard, DELATOUR Guillaume, DESCHAMPS Patrick, LASNERET Yves, MICHAUX Jordy et MICHON Sébastien.

Absents et excusés : Madame MAURELET Laura (représentée par Mme JUNIOT Virginie) et Monsieur PRUNIER Jean-Louis (représenté par Mr CHATELAIN Edouard).

Absent non excusé : Monsieur FAYS Marc.

1. Travaux de la forêt

Les travaux à entreprendre cette année par l'ONF sont le dépressage avec nettoyage des jeunes peuplements, l'élagage et le cloisonnement sylvicole pour un montant de 9 370 € HT.

2. Subventions aux associations

| | |
|--------------------------------------|---|
| Les Amis de la Bibliothèque 250 € | ADMR 520 € |
| Le Club des Laignerans 250 € | Vitagym 250 € |
| La société de chasse en plaine 250 € | Association des Parents d'élèves de St Pouange 250 € |
| | Provision de 2 500 € pour les demandes en cours d'année |

3. Taux de fiscalité directe 2023

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale, et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans. La commune a opté pour le maintien de ce taux et l'absence de taxe sur les locaux vacants.

Taxe d'habitation : 10,68 %

La commune a décidé d'augmenter la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie de 2 %.

Taxe foncière bâtie : de 38.79% à 39.57 %

Taxe foncière non bâtie : 16.56 % à 16.89%

4. Tarifs et durées des concessions

Il a été décidé d'harmoniser les tarifs et durées des concessions de terrains, des cavurnes et des columbariums.

Concession de terrain : 30 ans : 200 € 50 ans : 350 €

Concession cinéraire du cavurne : 30 ans : 200 € (+500 €) 50 ans : 350 € (+500 €)

Concession cinéraire du columbarium : 30 ans : 200 € (+835 €) 50 ans : 350 € (+835 €)

Les coûts entre parenthèses correspondent au coût réel de la structure mise à disposition, payable une seule fois à la prise de concession.

Informations diverses :

Le CCAS a pris la décision de privilégier le repas de Noël au profit du colis de fin d'année. Ainsi, seules les personnes qui ne participeront pas au repas bénéficieront d'un colis.

Une distribution de boîtes de chocolats a été réalisée début avril auprès de tous habitants âgés de 70 ans et plus.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 29/03/2023

Présents : Mesdames GAUTHIER Anne-Sophie, JACQUEY Françoise, JUNIOT Virginie, PERRAULT Aurélie, Messieurs CHATELAIN Edouard, DELATOUR Guillaume, DESCHAMPS Patrick, LASNERET Yves, MICHAUX Jordy, MICHON Sébastien et PRUNIER Jean-Louis.

Absents et excusés : Madame MAURELET Laura (représentée par Mme JUNIOT Virginie) SWARTVAGHER Marine (représentée par Mme PERRAULT Aurélie).

Absent non excusé : Monsieur FAYS Marc.

1. Compte administratif 2022 - Forêt

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2022 de la forêt.

En section de fonctionnement : 11 837.95 € de dépenses, 93 279.71 € de recettes.

En section d'investissement : 0 € de dépense et 25 000 € de recettes.

Le total cumulé du compte forêt au 31 décembre 2022 est de 203 570.70 €.

2. Compte administratif 2022 - Commune

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2022 de la commune.

En section de fonctionnement : 303 231.66 € de dépenses, 397 372.03 € de recettes.

En section d'investissement : 107 493.25 € de dépense et 25 715.11 € de recettes.

Le total cumulé du compte Commune au 31 décembre 2022 est de 283 563. 37 €.

3. Budget primitif 2023 – Forêt

La commune a provisionné 6 500€ de dépenses d'investissement.

4. Budget primitif 2023 – Commune

| Fonctionnement | | | |
|--|--------------------|-------------------------------------|---------------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| Dépenses courantes | 103 020 € | Excédent brut reporté | 283 563.37 € |
| Dépenses de personnel | 69 100 € | Recettes des services | 4 900 € |
| Autres dépenses de gestion courante | 73 710 € | Impôts et taxes | 88 148 € |
| Intérêts d'emprunt | 21 000 € | Dotations et participations | 55 289 € |
| Contribution obligatoire | 64 997 € | Autres recettes de gestion courante | 56 840 € |
| Autres dépenses | 500 € | Atténuations de charges | 500 € |
| Dépenses imprévues | 0 | Fiscalité locale | 173 340 € |
| | | | |
| Total dépenses réelles | 332 327 € | Total recettes réelles | 379 017 € |
| Virement à la section d'investissement | 330 253.37€ | | |
| Total général | 662 580.37€ | Total général | 662 580.37€ |

| Investissement | | | |
|---|--------------------|--|--------------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| Solde d'investissement reporté | 58 604.81 € | Virement de la section de fonctionnement | 330 253.37 € |
| Remboursement d'emprunts | 22 000 € | FCTVA | 14 000 € |
| Bureau d'étude pour rénovation mairie | 22 500 € | Excédents de fonctionnement capitalisés | 58 604.81 € |
| Bureau études PLU | 20 000 € | | |
| Achat radar pédagogique | 2 500 € | | |
| Achat tarière | 1 000 € | Taxe aménagement | 16 657 € |
| Syndicat d'électricité (travaux rue de la Croix Massey) | 38 000 € | Subventions | 10 176.79 € |
| Charges (écritures d'ordre entre sections) | 9 612 € | | |
| / | | Produits (écritures d'ordre entre section) | 9 612 € |
| Total général | 174 216.81€ | Total général | 440 303.97€ |



L'info en plus...

Aménagement verger communal :

Afin d'agrémenter le verger communal, nous souhaitons construire un hôtel à insectes et des nichoirs.

Si vous souhaitez participer à ce projet, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Virginie JUNIOT vjuniot@yahoo.fr avant le lundi 15 mai.



Bien vivre ensemble :

Nous vous rappelons que les espaces communaux (mairie, terrain de sports, salle pluriactivités, trottoirs) ne sont pas des espaces pour les déjections canines. Merci de ramasser les déjections de vos animaux de compagnie !

Inscriptions à l'école de St Pouange :

Les inscriptions pour l'année scolaire 2023/2024 se dérouleront à l'école primaire le jeudi 11 mai sur rendez-vous. Prendre contact auprès de la mairie de St Pouange au 03.25.41.71.91 afin de convenir d'un rendez-vous. Vous munir : du livret de famille, du carnet de santé, d'un certificat médical (pour la 1ère inscription à l'école maternelle).

Coupure d'électricité rue de la Croix Massey :

Dans le cadre des travaux réalisés rue de la Croix Massey, Enedis sera contraint de couper l'électricité sur l'ensemble de la rue le mercredi 10 mai de 8 heures à 12 heures.

TCM : ateliers mis en place sur les mobilités actives :

Suite à l'enquête réalisée par Troyes Champagne Métropole, des ateliers sont organisés dans les Espaces France Services pour échanger sur les problématiques et besoins en mobilités douces. Un atelier est prévu à l'Espace France Services de Bouilly le 10 mai de 15h30 à 18h30.

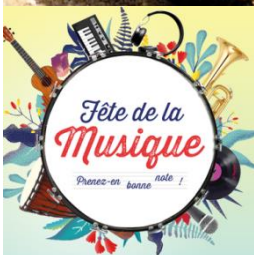
Obligation déclarative pour les particuliers :

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. Jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. Pour toute aide, vous pouvez vous rendre à l'Espace France Services de Bouilly.

Devenir pompier volontaire à Laines aux Bois

Si vous souhaitez participer à la vie locale, à la continuité et à la qualité des secours de proximité, alors venez nous rencontrer le dernier vendredi de chaque mois à 19 heures au centre de secours à côté de la mairie ou contacter Le Chef de Corps Mr Didier Witzer au 0675500583.

Dates à retenir...



Maï 2023 :

- **Lundi 8 mai** : Commémoration du 8 mai à 10 h
- **Samedi 13 mai** : Ballade au clair de lune.
Rdv à 20h devant la mairie
- **Samedi 27 mai** : Sortie orchidées
- **Lundi 29 mai** : Tournoi de pétanque

Juin 2023 :

- **Samedi 10 juin** : Cérémonie en hommage aux résistants fusillés à 9h30 au monument du Maquis de Montaigu
- **Vendredi 23 juin** : Fête de la musique

Juillet 2023 :

- **Samedi 1 juillet** : Randonnée pédestre nocturne
- **Jeudi 13 juillet** : Fête nationale.

Permanences du secrétariat de Mairie

Lundi de 10h à 12h et de 17h à 19h - Jeudi de 16h à 19h

Pour rencontrer Mme le Maire, il est impératif de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Téléphone : 03 25 75 66 18

Email : mairie.lainesauxbois@wanadoo.fr



Liker notre page Facebook « mairie de Laines aux Bois »

Télécharger l'application « PanneauPocket »

